



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour un meilleur accès aux diplômes de master

Question écrite n° 40359

Texte de la question

M. Sébastien Chenu alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur l'opacité de la sélection à l'entrée en master dans les universités. Ainsi, le Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) informe que le nombre de saisines auprès des services rectoraux pour le droit à la poursuite d'études en master a augmenté de 129 % entre 2019 et 2020. Ce chiffre devrait scandaliser tout le monde tant l'augmentation du nombre d'étudiants concernés est exponentielle. De même, le journal *L'Étudiant* révélait en mai 2021 que le droit et les sciences politiques sont les domaines les plus prisés et représentent près de 30 % des saisines auprès des rectorats. Cela est d'autant plus révoltant que la justice est dramatiquement lente, que les journées des magistrats sont interminables et que les jeunes avocats sont toujours plus nombreux à changer d'orientation. Malgré cette réalité alarmante, le système instauré et assumé dans le pays considère qu'il est toujours opportun de sélectionner davantage les jeunes qui souhaitent travailler. Le nombre de places ouvertes en master n'est pas corrélé sur les besoins des entreprises. Il faut ajouter que la sélection opérée en 2021 doit conjuguer à la fois un nombre limité de places en master et un pic démographique observé en 2000 et auquel les étudiants terminant leur licence en 2021 sont confrontés. En l'absence de mesures concrètes prises à ce sujet, les étudiants nés entre 2006 et 2014, années au cours desquelles l'Insee recense plus de 810 000 nouvelles naissances chaque année dont un pic à plus de 830 000 nouveau-nés en 2010, seront les nouvelles victimes d'un système éducatif anachronique et d'une sélection abusive. Propulser sur le marché du travail des jeunes n'ayant pas terminé leur formation académique n'aura d'autre conséquence que de les contraindre à trouver un emploi ne correspondant pas à leurs désirs ni en adéquation avec leur parcours universitaire. En effet, un cursus scolaire n'est pas toujours professionnalisant, les jeunes n'ayant pas l'opportunité de réaliser un master se retrouvent souvent dans l'obligation de chercher un emploi sans compétences ni réflexes pratiques. Dans le même temps, certains directeurs de master assument devant leurs nouvelles promotions ne pas avoir sélectionné autant d'étudiants que le permettaient les capacités d'accueil de leur formation. Ainsi, sur 25 places disponibles par promotion, seules 15 sont parfois pourvues alors que de nombreux étudiants sont dans l'angoisse de trouver une place. On ne peut pas se résigner à constater l'augmentation croissante de jeunes contraints de trouver une formation répondant à leurs aspirations en dehors des frontières du pays. En effet, certains étudiants diplômés de cursus sélectifs dispensés dans les universités les plus prestigieuses du territoire doivent se résigner à essuyer parfois près de cinquante refus auprès d'une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur différents. Outre l'incompréhension légitime que peuvent ressentir ces jeunes, quelle image donne-t-on de la méritocratie et du respect du travail effectué pendant plusieurs années ? De nombreuses facultés étrangères, parfois parmi les plus prestigieuses de chaque pays, sont prêtes à accueillir à bras ouverts les jeunes Français refoulés aux portes des universités. Souhaite-t-on voir ces jeunes, qui sont l'avenir démographique, économique et intellectuel du pays, trouver en l'expatriation le seul horizon de la réussite ? La sélection opérée dans les universités françaises à l'entrée en master est l'affaire de tous, sans quoi les potentielles conséquences sur le long terme pourraient s'avérer dramatiques. On ne peut plus accepter que de jeunes étudiants, disposant des ressources financières suffisantes, trouvent refuge à l'étranger où leur travail et leur désir de réussite seront respectés. Ces jeunes diplômés sont une chance pour le pays et pour son rayonnement international, il ne faut pas les abandonner, il faut les laisser poursuivre leur parcours dans les universités françaises. Il l'alerte sur l'état de la sélection en master dans les universités du

pays et lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40359

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5956

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)